

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / septembre 2009



**500.000 participants attendus :  
une mobilisation record pour la douzième  
édition de « Nettoyons la nature! »  
les 25, 26 et 27 septembre 2009**

**Avec 481 594 participants et plus de 1 200 tonnes de déchets collectés en 2008, « Nettoyons la nature ! » est aujourd’hui la plus grande manifestation environnementale d’Europe grâce à tous les volontaires qui, chaque année, sont de plus en plus nombreux à rejoindre le mouvement. Au fil du temps « Nettoyons la nature ! » a su susciter de vraies vocations auprès de certains participants qui ont souhaité se consacrer tout au long de l’année à la protection de notre environnement. Plus les Français seront nombreux à participer à cette opération, plus ils aideront à la protection de l’environnement.**

**« Nettoyons la nature ! » : une initiative signée E.Leclerc**

Initiée par les Centres E.Leclerc en 1997, l’opération « Nettoyons la nature ! » mobilise chaque année de plus en plus de Français en faveur de l’environnement. Accessible à tous partout en France, « Nettoyons la nature ! » propose à des milliers de volontaires de se rassembler autour d’un projet commun et solidaire : la protection de notre planète. Cet événement permet aux bénévoles d’agir concrètement en faveur de l’environnement, en nettoyant des sites urbains et naturels dégradés par des déchets près de chez eux, dans un cadre scolaire, associatif ou familial.

**Dans les coulisses de « Nettoyons la nature ! »**

Les Centres E.Leclerc gèrent la mise en place des sites de nettoyage. En amont, ils prennent contact avec les écoles, les associations et les mairies pour les mobiliser. Ils procèdent ensuite, tout au long de l’été, à l’inscription et à la centralisation des sites et des participants à « Nettoyons la nature ! ». Les équipes de nettoyage constituées devront prévoir un partenariat avec les communes ou structures communales (SICTOM, SIVOM...) afin qu’elles mettent à disposition des bennes, des conteneurs pour le tri et le recyclage, ou tout autre moyen logistique permettant la collecte, le transport et le recyclage de déchets. À la rentrée, chaque responsable de site s’adresse au Centre E.Leclerc le plus proche. Ce dernier lui fournit les kits de nettoyage destinés aux participants (gants, sacs poubelles, t-shirts, banderoles et guides sur les déchets)... Le grand ménage peut alors commencer !

Service de presse E.Leclerc – Tél. : 01 56 03 14 03 – Fax : 01 56 03 14 42 – E.mail : [e-leclerc@i-e.fr](mailto:e-leclerc@i-e.fr)



Avec E.Leclerc,  
égeons l'environnement.

**Nettoyons la nature!**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / septembre 2009

**« Nettoyons la nature ! » : un événement déclencheur de vocations**

Au fil des années, l'opération « Nettoyons la nature ! » a su déclencher chez certains participants l'envie de mener des actions en faveur de l'environnement tout au long de l'année. C'est le cas de plusieurs étudiants de la Haute-Marne qui, après plusieurs participations à l'opération, ont décidé de créer, en 2005, leur association, *Nature Propre* ([www.nature-propre.org](http://www.nature-propre.org)), afin de donner plus de poids aux actions de nettoyage et de sensibiliser davantage le grand public au développement durable. D'autres exemples à relever : à Noeux-Les-Mines (62), l'association *Noeux Environnement intègre* depuis huit ans « Nettoyons la nature ! » dans ses actions de sensibilisation. En 2008, ce sont sept classes et une cinquantaine de bénévoles qui ont participé à la collecte des déchets sur deux sites différents. À Sotteville-sous-le-Val (76), 900 volontaires, venant de huit écoles et de plusieurs associations, ont participé au nettoyage des abords de la commune qui ne compte que 650 habitants.

**Les Centres E.Leclerc : un engagement durable en faveur du respect de l'environnement**

Premier acteur de la grande distribution à avoir proposé aux consommateurs des solutions concrètes en matière de protection de l'environnement, l'enseigne E.Leclerc est à l'origine de nombreuses actions devenues pérennes. E.Leclerc est ainsi le premier distributeur à prendre conscience de la prolifération des sacs de caisses dans la nature. En février 1996, soutenu par une campagne de sensibilisation et d'information d'envergure, il appelle les particuliers et les pouvoirs publics à se mobiliser et met en place les premiers sacs de caisse réutilisables, recyclables, remboursables et échangeables gratuitement à vie : une initiative qui permet d'économiser, de récupérer et de recycler 4 000 tonnes de plastique chaque année. En 1997, sont mises en place des bornes de collecte spécifiques pour les batteries automobiles, piles etc... L'enseigne s'attache également à proposer des produits respectueux de l'environnement par le biais de ses marques propres (Marque Repère, Nos Régions ont du Talent, Eco+). Les produits des marques propres E.Leclerc font par ailleurs chaque année l'objet d'études afin de réduire au maximum leurs emballages (palettisation en barquettes, éco recharges pour crèmes lavantes et assouplissants, etc). Au total, c'est chaque année 1 200 tonnes de carton qui sont économisées.

L'engagement du Mouvement s'illustre au quotidien à travers son offre de produits et services mais également dans l'expérimentation d'initiatives porteuses dans le développement durable, impliquant à la fois les 532 magasins, leurs clients et leurs régions.

Service de presse E.Leclerc – Tél. : 01 56 03 14 03 – Fax : 01 56 03 14 42 – E.mail : [e-leclerc@i-e.fr](mailto:e-leclerc@i-e.fr)Avec E.Leclerc,  
gions l'environnement.**Nettoyons la nature!**

**Quelques exemples marquants :**

- ✓ **2009 : E.Leclerc inaugure un hypermarché 100 % écolo à Seclin (59), dans la métropole lilloise.** À l'étude depuis 2003, le centre E.Leclerc de Seclin, dans la métropole lilloise, a ouvert ses portes au public le 2 septembre dernier. Concentré de technologies, ce magasin certifié HQE (Haute Qualité Environnementale) dispose de différents équipements : un dispositif de géothermie, un système de récupération des eaux de pluie en toiture et de stockage dans des cuves souterraines ou encore un auvent doté de cellules photovoltaïques intégrées dans le verre qui informe en continu les clients de la production énergétique du bâtiment. De larges ouvertures vitrées au plafond laissent entrer la lumière naturelle et réduisent ainsi considérablement la consommation d'électricité liée à la lumière artificielle. Cet hypermarché vise à maximiser les économies d'énergie et propose au consommateur un lieu de vente agréable et respectueux de l'environnement.
- ✓ **2008 : Les Centres E.Leclerc de Wattrelos et Templeuve (59) expérimentent l'affichage ticket de caisse des produits alimentaires en euros et en poids CO<sub>2</sub>.** Les étiquettes prix de 20 000 références alimentaires, toutes marques confondues, sont enrichies de nouvelles informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre (converties en équivalent CO<sub>2</sub>) engendrées par ces mêmes produits. Le ticket de caisse évolue également sur le même principe, avec la notification du poids moyen en carbone du caddie.
- ✓ **2008 : Installation de la plus grande centrale photovoltaïque au Centre E.Leclerc de Saint Aunès (34).** Le parking du centre commercial a été équipé de 12 rangées d'ombrières de 85 mètres de long. Elles abritent 816 places de parking. Sur ces ombrières ont été installés 5 472 panneaux photovoltaïques (soit 8 045 m<sup>2</sup>). Ils permettent de produire 1,42 GWh par an, soit la consommation annuelle hors chauffage de plus de 400 familles. L'électricité produite par les panneaux solaires de la centrale de Saint-Aunès devrait empêcher l'équivalent de l'émission de plus de 1 665 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

**Trier pour mieux recycler : les bons gestes à adopter !**

Chacun de nous jette 353 kilos de déchets ménagers par an, soit près d'un kilo par jour et par personne. Trier nos déchets est aujourd'hui indispensable, d'une part parce que l'excès de déchets est source de nombreuses pollutions et d'autre part, parce que les décharges traditionnelles sont fermées depuis juillet 2002. Les décharges ne peuvent désormais recevoir que des déchets dits « ultimes », c'est-à-dire des déchets que l'on ne peut pas valoriser. Il est donc indispensable de trier nos détritus afin de séparer ce qui peut être valorisé de ce qui ne l'est pas. Une fois triés, tous les emballages peuvent avoir une seconde vie. Il existe deux manières de les réutiliser :

- La revalorisation qui consiste à réutiliser les objets usagés sous une autre forme
- Le recyclage qui consiste à réutiliser la matière première d'un déchet pour fabriquer, soit le même produit, soit des produits différents.

**« NETTOYONS LA NATURE ! » : mode d'emploi**

1. Identifier un site pollué, si possible fréquenté (l'action touche ainsi davantage de public et de responsables locaux).
2. Si les lieux sont privés, demander une autorisation aux propriétaires.
3. S'inscrire avant la mi-septembre auprès du service d'information et d'inscription « NETTOYONS LA NATURE ! » (Numéro Cristal 09 69 399 400\*) qui communique les coordonnées du Centre E.Leclerc le plus proche pour obtenir tout le matériel (sacs poubelles, gants, tee-shirts, banderoles...) ou sur le site Internet [www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com).
4. Convenir d'un partenariat avec les communes ou structures communales (SICTOM, SIVOM...) pour qu'elles mettent à disposition, si possible, des bennes, des conteneurs pour le tri et le recyclage, ou tout autre moyen logistique qui permette la collecte, le transport et le recyclage des déchets.
5. Trouver des partenaires locaux (associations, municipalités, entreprises, presse...) qui peuvent aider à faire connaître les projets.
6. Distribuer les affiches dans la commune et ses environs pour solliciter des volontaires supplémentaires (attention à l'affichage sauvage !).
7. Informer les participants des risques possibles (signature d'une décharge et vérification des types d'assurance).
8. Faire bénéficier des récupérateurs agréés (ferrailleurs, Emmaüs,...).
9. Prévoir une tenue adéquate selon le type de site choisi.
10. Prévoir un moyen d'évaluation des résultats (volume ou poids des sacs, nature des déchets récoltés).

\* *appel non surtaxé*

Service de presse E.Leclerc – Tél. : 01 56 03 14 03 – Fax : 01 56 03 14 42 – E.mail : [e-leclerc@i-e.fr](mailto:e-leclerc@i-e.fr)